



Déclaration liminaire de la FSU

CSA du 26 mars 2024

Les mobilisations dans notre académie qui rassemblent les personnels et les parents d'élèves montrent le rejet massif des politiques gouvernementales. Les politiques néolibérales menées par ce gouvernement attaquent frontalement les services publics et notre modèle social. Les dernières annonces de Bercy, sur un déficit public qui serait supérieur à 5 % laisse présager d'une nouvelle séquence d'instrumentalisation des indicateurs économiques pour justifier des choix d'austérité, à l'image des premières coupes budgétaires de 10 milliards d'euros annoncées pour le budget 2024 avant près de 20 milliards d'économie sur le budget 2025. Ce sont avant tout des choix politiques, ceux de ne pas faire contribuer les plus riches à la solidarité collective, en faisant peser sur les plus défavorisés le poids de la dégradation des services publics.

La Fonction publique et l'Éducation nationale ne sont pas épargnées par ces choix budgétaires et les mesures idéologiques : coup de rabot sur le budget, absence de mesures salariales pour tous les personnels, promotion du mérite, casse du statut, renoncement à une école démocratisante et émancipatrice...

Les pensions de retraites continuent de subir une érosion dramatique du fait de revalorisations inférieures à l'inflation.

Notre modèle social et notre Ecole publique en particulier sont à un point de bascule.

Emmanuel Macron, Gabriel Attal et Nicole Belloubet, qui se partagent le fauteuil de ministres de l'Éducation nationale, gouvernement contre les personnels, contre les élèves et les intérêts de l'École publique.

Les premières mesures « choc des savoirs » ont désormais une assise réglementaire depuis la publication des décrets, arrêtés et notes de service qui les précisent. Rejeté unanimement par toute la communauté éducative avec les parents de la FCPE lors du CSE du 8 février dernier, l'arrêté modifiant l'organisation des enseignements dans les classes de collège a été publié en retirant la référence aux groupes de niveau. Mais la rédaction reste sans ambiguïté sur les intentions du gouvernement de passer en force sur leur organisation en mathématiques et français dès septembre en Sixième et Cinquième, en dépit des arbitrages de la ministre, une ministre démentie aussi sec par le Premier ministre.

La note de service renforce le poids des chef-fes d'établissement dans la mise en œuvre et entend leur faire jouer un rôle pédagogique dans la droite ligne d'autres notes de services. Les collègues de disciplines associées aux prétendus "savoirs fondamentaux" seraient tout particulièrement exposé-es avec des attendus affichés comme identiques mais des pédagogies rudimentaires et mécanistes pour les un-es et une approche d'ambition et d'excellence pour les autres.

Le pilotage par les évaluations nationales, voire internationales, définirait des attendus au rabais par rapport aux justes ambitions des programmes actuels, voire en contradiction avec certains de leurs objectifs. Nos collègues se retrouveraient face à toujours plus d'injonctions paradoxales.

Les groupes fluctuants en cours d'année entraveraient toute progression cohérente, toute dynamique de classe, toute stabilité pourtant indispensable à de jeunes adolescent-es, ce qui affecterait l'ensemble des enseignements suivis au collège.

L'institution de groupes de niveau irait contre l'idée de faire société dans une émulation, une coopération, une entraide, des mises en commun au sein de la classe. Les professeur-es devraient ainsi se faire les agent-es actifs et actives du tri social, participant chaque jour à l'injustice d'un parage des plus faibles élèves scolairement et socialement, dans un entre soi ne pouvant générer qu'humiliation et violence. Ce serait un retour en arrière sans précédent, une rupture avec plus de 60 ans d'ambition éducative et un renoncement à l'ambition de l'élévation générale des qualifications de toute la population.

En éducation prioritaire, où se concentrent des élèves en difficulté sociale et scolaire, les dotations globales horaires ne sont pas suffisantes pour leur assurer de travailler en groupes à effectifs réduits comme le prétend le ministère. Quel sera le « meilleur niveau » de celles et ceux regroupé.es en grand nombre ? Quelle aide pourra-t-on leur apporter ? Le taux de réussite au DNB des établissements risque de chuter plus fort encore en éducation prioritaire. Or le DNB s'érigera

comme un mur pour ces élèves qui ne pourront plus entrer en Seconde et seront relégués en plus grand nombre dans des prépa-seconde. Un cercle vicieux se mettrait en place pour elles et eux, préparant leur expulsion du système scolaire, via l'apprentissage.

Pour les personnels, le plaisir d'enseigner lié intrinsèquement à celui de concevoir son enseignement serait annihilé par la multiplication de tâches d'évaluation automatisées conçues par d'autres, et par des dispositifs pédagogiques "clés en main". Les progressions communes qui s'imposeraient nécessairement sans aucune possibilité d'y déroger nuiraient considérablement à l'autonomie professionnelle et à la liberté pédagogique. Le pouvoir renforcé des chef-fes d'établissement dans l'organisation du service porte les risques de l'annualisation, du co-enseignement imposé, d'une flexibilité managériale, de l'intervention de professeur-es des écoles au collège, ce que la FSU conteste.

Les évaluations nationales démultipliées, tout comme le déploiement de "méthodes pédagogiques" standardisées comme celle dite "de Singapour" ou « l'enseignement explicite », conforteraient des orientations déjà présentes dans le Guide du pilotage du plan mathématiques au collège avec un pouvoir renforcé des chef-fes d'établissement en matière pédagogique et de contrôle des pratiques. Cela ouvrirait la porte au renforcement de leurs pratiques managériales, ruinant les espaces de conception de réponses pédagogiques adaptées à la réalité de chaque classe et à la main des collègues, chacun-e n'étant plus qu'un-e exécutant-e de procédures pédagogiques formatées, donc aisément remplaçable. Les IA de type MIA en Seconde auraient la capacité d'occuper les élèves sans intervention d'un-e enseignant-e expert-e de sa discipline et de sa didactique.

Les professeur-es de lettres et de mathématiques ne seront pas les seul-es touché-es. Certaines de ces logiques, notamment le recours aux évaluations externes, sont déjà à l'œuvre, par exemple en langues vivantes. La FSU maintient sa demande de rétablissement de la technologie en Sixième et est aux côtés de tous les collègues malmené-es par les réformes Blanquer-Attal.

Au lycée, la "prépa Seconde" obligerait les professeur-es, déjà écrasé-es par la charge de travail, à maîtriser et faire atteindre aux élèves les attendus du socle commun du cycle 4. En outre, ces objectifs limités joints à la perspective d'une attestation de fin de cycle se substituant à celle du diplôme du DNB, risquent de peu motiver les élèves et de renforcer les abandons du système de formation sous statut scolaire. La logique du tri social est déjà à l'œuvre au lycée, de Parcoursup au « libre choix » des enseignements de spécialité qui renforce les inégalités sociales et genrées. En Seconde, les stages de juin installent l'idée au lycée GT que l'entreprise peut former la jeunesse dans la logique de la réforme de la voie professionnelle. En permettant le SNU comme alternative au stage, le gouvernement organise la généralisation de ce dispositif d'embrigadement de la jeunesse. Pour la FSU, toutes ces mesures qui ciblent les élèves de Seconde doivent être abandonnées.

Dans presque 3 mois, les élèves de Terminale passeront les épreuves de spécialités. Le vœu Intersyndical proposé avec la FCPE au CSE du 14 mars a alerté une nouvelle fois sur la lourdeur des programmes et l'impossibilité pour les collègues de les dérouler d'ici aux écrits tout en préparant le Grand oral. Le rythme imposé aux élèves va à l'encontre de l'intérêt du plus grand nombre qui ne peuvent plus suivre. La FSU renouvelle sa demande de concertation pour dégager des mesures immédiates et repenser les aménagements pour la session 2025. Elle revendique un travail sur l'EAF pour les séries générales et technologiques. La FSU demande une amélioration des conditions de corrections et un allongement des délais des épreuves écrites de spécialités.

En instituant un haut-commissaire à l'enseignement et à la formation professionnels, le gouvernement s'entête à maintenir les lycées pros sous double tutelle Travail/Éducation nationale. Les mêmes causes auront les mêmes effets : le sabotage des lycées professionnels risque de s'accroître avec la réforme qui va se déployer à marche forcée, malgré l'opposition massive des personnels et les désaveux successifs que subissent en instances les textes de la réforme. La FSU dénonce la double tutelle qui réaffirme l'objectif gouvernemental de transformer le lycée pro sur le modèle de l'apprentissage.

L'expérience de double tutelle précédente avec une ministre déléguée a abouti sur des mesures qui vont aggraver considérablement le fonctionnement des lycées professionnels et dégrader aussi les conditions de travail des personnels. Le dialogue social a été de surcroît entièrement piétiné avec cette ministre.

La nomination de G. de Vitry, directeur de cabinet d'O. Dussopt alors ministre du Travail, renforce nos craintes quant à l'avenir de la voie professionnelle scolaire. Ce d'autant plus qu'il a la charge de coordonner les travaux relatifs à l'enseignement professionnel et d'en assurer le suivi de la mise en œuvre.

Si l'objectif de supprimer 15 à 25 % des filières non insérantes est confirmé, un véritable plan social pour les personnels concernés risque fort d'être mis en œuvre sans moyen. À l'heure du retour de l'austérité budgétaire, le risque est réel que les lycées pros paient le prix fort des coupes budgétaires alors que les moyens évalués à 20 milliards d'euros par an pour l'apprentissage ne sont aucunement remis en cause.

Ce n'est pas l'intérêt des élèves qui guide la réforme des lycées professionnels et l'institution d'un haut-commissaire mais l'intérêt des entreprises à la recherche d'une main d'œuvre peu coûteuse voire gratuite. L'augmentation des stages est une mesure uniquement au service des entreprises qui justifie en partie la nomination d'un haut fonctionnaire du ministère du Travail.

La FSU continue son action sans relâche pour maintenir l'enseignement professionnel à l'Éducation nationale et pour un vaste plan de financement afin d'améliorer les conditions de travail des professeur-es de lycée professionnel et de garantir des enseignements ambitieux pour permettre aux élèves d'accéder à une première qualification par un diplôme et des poursuites d'études réussies.

À quelques mois des JOP qui vont se dérouler en France, le gouvernement rabâche à qui veut l'entendre la notion d'héritage. Il va jusqu'à dépenser 16 millions d'euros pour diffuser auprès des élèves d'élémentaire les discours présidentiel et ministériel. Mais de quel héritage parle-t-on : des 1200 postes de Professeurs d'EPS supprimés depuis 2017 ? Des 10% d'élèves qui ne bénéficieront pas d'apprentissage de la natation au cours de leur scolarité ? Des 85% d'installations sportives à rénover d'ici 2030 ? Des dispositifs imposés qui viennent en concurrence directe avec l'enseignement de l'EPS pourtant premier lieu de démocratisation des activités physiques sportives et artistiques, du manque de formation initiale en EPS pour les PE ? Du déficit abyssal de l'UNSS ? C'est en ce sens que le SNEP FSU a appelé à la grève le 15 mars. Cet héritage, couplé à la volonté présente d'avoir une nation sportive ne passera nécessairement que par la mise en place des 4h d'EPS pour toutes et tous de la maternelle au lycée, avec un recrutement massif d'enseignants d'EPS et un vaste plan de construction d'installations sportives écoresponsables ! Ce n'est qu'à ce prix que la future génération pourra échapper «au tsunami sociétal d'inactivité physique » selon le professeur en cardiologie François Carrey et donc à un avenir certain de sédentarisation et d'obésité massif, avec appauvrissement des capacités physiques et cardiaques. Les chiffres de l'OMS sur les seulement 13% de jeunes Français qui suivent leur recommandation d'une heure quotidienne de pratique physique et sportive par jour ne fait que confirmer ce douloureux constat. Il est temps que le gouvernement et l'institution réagisse pour l'avenir de la jeunesse !

Ces orientations préfigurent ce que ce gouvernement veut faire de notre métier demain : un métier excessivement flexible et interchangeable, un métier au service d'une politique conservatrice attachée à la biologisation des destins sociaux et au renoncement à toute forme d'émancipation hors d'une employabilité volatile, un métier exercé par de simples exécutant-es peu regardant sur les contenus disciplinaires et leurs vertus structurantes pour les esprits. A travers les premiers éléments connus du projet de réforme de la formation initiale se jouent la nature de la professionnalité des collègues et l'unité du 2nd degré.

La FSU refuse cette violence pour les élèves et cette déprofessionnalisation des personnels.

Après la mobilisation du 19 mars, la question salariale reste au cœur des préoccupations de nos professions. L'augmentation des salaires et des pensions est une nécessité absolue.

Pour nos salaires, la FSU exige :

- une augmentation immédiate de 10% du point d'indice.
- un plan pluriannuel de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.
- une revalorisation des carrières.
- l'abandon du Pacte et le transfert des sommes prévues vers des mesures sans contreparties.

Contre le choc des savoirs, pour un choc des salaires et des moyens, la FSU dans le second degré appelle à la grève le mardi 2 avril.